



## Plan stratégique de l'ANGTA 2024–2029 : Résumé pour les membres et les communautés des Premières Nations

### Qui sommes-nous?

L'Association nationale des gestionnaires des terres autochtones (ANGTA) est un organisme national sans but lucratif et apolitique géré par les Premières Nations, qui vient en appui aux gestionnaires des terres des Premières Nations pour les aider à renforcer leurs capacités, à se perfectionner professionnellement et à obtenir un soutien technique. Nous travaillons aux côtés de huit associations régionales des terres et mettons en relation plus de 200 professionnels qui se consacrent à l'avancement de la gouvernance des terres des Premières Nations partout au pays.

### Vision

Donner les moyens d'agir aux professionnels de la gestion des terres autochtones.

### Mission

Être un organisme national de gestionnaires des terres des Premières Nations qui favorise activement le perfectionnement professionnel et l'expertise technique tout en intégrant les valeurs et les croyances des Premières Nations en matière de gestion des terres en s'appuyant sur des pratiques locales.

### Valeurs

En tant que gardienne des terres, l'ANGTA s'engage à :

- Donner aux gestionnaires des terres les moyens d'agir en respectant les normes les plus élevées en matière d'éthique et de professionnalisme.
- Pratiquer une gestion durable des terres ancestrales dans l'intérêt des générations futures.
- Intégrer les systèmes de connaissances des Premières Nations et défendre les valeurs des communautés dans tous les domaines de la gouvernance des terres.

### Nos priorités stratégiques (2024–2029)

Priorités et objectifs stratégiques

#### 1. Renforcement des capacités

- Élargir l'accès aux programmes de formation pour les gestionnaires des terres des Premières Nations en les adaptant aux réalités culturelles, régionales et linguistiques.



- Renforcer la capacité des associations régionales à fournir des services, du mentorat et un soutien technique au niveau local.
- Promouvoir la profession de gestionnaire des terres au moyen de parcours de certification et de planification de la relève intergénérationnelle.

## **2. Amélioration des recettes**

- Diversifier le financement en cultivant des partenariats entre les secteurs public, privé, philanthropique et non gouvernemental.
- Améliorer la viabilité financière à long terme grâce à des stratégies de gestion des risques et à l'innovation.
- Établir l'équilibre entre la génération de revenus, les valeurs et les priorités stratégiques de l'ANGTA.

## **3. Réconciliation dans la gestion des terres**

- Définir et mettre en œuvre le rôle de l'ANGTA dans la réconciliation en soutenant l'application des articles 25 à 29 et 32 de la DNUDPA.
- Plaider en faveur d'un financement fédéral équitable pour soutenir la gouvernance des terres autochtones et la réconciliation.
- Contribuer à la réforme des politiques fédérales afin de garantir que les droits, les traditions juridiques et les modèles de gouvernance autochtones soient pris en compte dans la législation relative à la terre.

## **4. Gestion de l'environnement**

- Soutenir la création de programmes environnementaux communautaires adaptés aux besoins et aux régimes fonciers de chacune des Premières Nations.
- Doter les gestionnaires des terres d'outils et de formation sur les cadres juridiques, la planification de mesures d'urgence et les répercussions de l'énergie verte.
- Promouvoir le savoir traditionnel dans les pratiques environnementales en soulignant le rôle sacré de l'eau, de l'air et du sol.

## **5. Savoir traditionnel**

- Documenter et préserver le savoir traditionnel, la langue et l'utilisation des terres au moyen d'initiatives communautaires.
- Intégrer les lois, les récits et les principes de gestion autochtones dans toutes les ressources éducatives et politiques de l'ANGTA.
- Défendre la souveraineté des Premières Nations en matière de données et soutenir les programmes des gardiens visant à préserver les connaissances culturelles et écologiques.

## **6. Communications**

- Renforcer les réseaux de communication nationaux et régionaux pour les gestionnaires des terres et les associations régionales.
- Promouvoir la gestion des terres en tant que profession reconnue au moyen de récits, de stratégie d'image de marque et de mesures de sensibilisation.
- Veiller à ce que les communications soient bilingues, fondées sur la culture et qu'elles reflètent les langues et les identités autochtones.



## **7. Gouvernance**

- Maintenir une gouvernance forte et éthique grâce à un leadership transparent, une planification de la relève et une orientation du conseil d'administration.
- Réviser et mettre à jour régulièrement les règlements, les politiques et les stratégies de gestion des risques.
- S'assurer de l'adéquation des opérations de l'organisation par rapport à l'évolution des besoins des communautés et aux meilleures pratiques.

## **8. Examen des politiques et engagement**

- Apporter une contribution technique aux politiques concernant la souveraineté des terres, la gestion de l'environnement et la réconciliation économique.
- Travailler en étroite collaboration avec le gouvernement en tant qu'experts plutôt que comme mandataires lors de la consultation afin d'influencer une profonde réforme des politiques.
- Soutenir les modèles de gouvernance et les traditions juridiques dirigés par les Autochtones au moyen d'un engagement législatif.

## **9. Partenariats**

- Renforcer les partenariats avec le gouvernement, les universités et les organisations autochtones afin d'améliorer la prestation de services.
- Favoriser la collaboration entre les associations régionales et les projets pilotes menés par les communautés.
- Soutenir le transfert de services en renforçant les capacités des associations régionales et en explorant de nouveaux modèles de services collaboratifs.

## **Notre engagement**

L'ANGTA reste fidèle aux principes du leadership des Premières Nations, de la gestion éthique des terres et de la responsabilité intergénérationnelle. Grâce à ce plan, nous nous engageons à établir des partenariats solides, à faire progresser la gouvernance des terres autochtones et à soutenir tous les gestionnaires des terres au Canada.